

Envoyé en préfecture le 12/09/2025

Reçu en préfecture le 12/09/2025

Publié le 12/09/2025

ID : 048-214800567-20250909-DE2025_23-BF



Département de Lozère

Mairie d'ESCLANÈDES

48230

04 66 48 25 24

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

date de séance : 09/09/2025

date de convocation : 02/09/2025

n° de délibération : DE2025 - 23

nombre de conseillers en exercice : 11

présents : 9

suffrages exprimés : 9 (pour-9, contre-0)

abstention : 0

objet de la délibération :

**Budget Primitif Principal : décisions
modificatives n°1**

Le neuf septembre deux mille vingt-cinq, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Esclanèdes dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Pascale BONICEL, Maire.

Prénom, Nom	présent	absent (excusé, ayant donné pouvoir...)	secrétaire de séance
BERGONHE Eric	X		
BLANC Alain	X		
BONICEL Pascale	X		
BOUNOL Muriel		absente excusée	
CORDESSE Marianne	X		
MEYRUEIX Franck		absent excusé	
MOURGUES Christine	X		
PALMIER Jérôme	X		X
VALARIER Valérie	X		
VIDAL Fabrice	X		
VIEILLDENT Luc	X		

Madame le Maire précise qu'il y a lieu de prévoir quelques décisions modificatives.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents,

ADOpte les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT

DEPENSES		
art/ch	libellé	montant
TOTAL		0.00

RECETTE		
art/ch	libellé	montant
TOTAL		0.00

INVESTISSEMENT

DEPENSES			
pg	art/ch	libellé	montant
193	2138/21	Agrandissement cimetière	- 3 000.00
198	2111/21	Expropriation, acquisition	+ 18 000.00
210	2315/23	Travaux voirie communale	- 2 000.00
217	2313/23	Aménag logement Costeregord	- 10 000.00
231	2315/23	Chemin des Buissières	-3 000.00
TOTAL			0.00

RECETTES			
pg	art/ch	libellé	montant
TOTAL			0.00

Le secrétaire de séance,

Jérôme PALMIER

Le Maire,

Pascale BONICEL

Le Maire certifie sous sa responsabilité :

- le caractère exécutoire de cet acte ;

- informe que le présent acte peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Nîmes, 6 Av. Feuchères, 30000 Nîmes, ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr